Quels sont les problèmes de santé présentés par les patients ayant bénéficié en médecine générale de prescriptions de neuroleptiques?

Gallais JL, Naudet M, Hebbrecht G, Duhot D. SFMG – Société Française de Médecine Générale

Contexte

En médecine générale, au sein du champ des maladies mentales et des troubles psychiques, les troubles psychotiques sont habituellement mal caractérisés au plan diagnostique ou thérapeutique alors même que les analyses des prescriptions de neuroleptiques montrent l'implication des généralistes au côté des psychiatres.

Objectifs

Décrire:

- les patients pris en charge en médecine générale recevant des neuroleptiques antipsychotiques,
- · leurs pathologies psychiatriques et non psychiatriques,
- ainsi que les différents types de traitements reçus.

Méthode

Étude transversale sur les années 2005 à 2007 au sein de l'Observatoire de la médecine générale (OMG), le réseau de recueil en continu de la SFMG.

Les médecins de l'OMG utilisent pour décrire les pathologies prises en charge pendant leur activité clinique le Dictionnaire des résultats de consultation (DRC) développé par la SFMG. Chaque Résultat de consultation (RC) comporte une définition avec des critères d'inclusion et d'exclusion (obligatoires) et des compléments sémiologiques servant à enrichir la description du cas. Chaque semaine, les médecins de l'OMG adressent à la SFMG par voie électronique, et sous forme cryptée et anonymisée, une partie des données contenues dans leur logiciel métier, dont RC et critères, médicaments prescrits, arrêts de travail, recours aux autres spécialistes...

Nous avons retenu toutes les séances (consultation ou visite) pour lesquelles les médecins avaient prescrit un ou plusieurs neuroleptiques.

Au sein de ces séances nous avons :

- retenu les séances comportant une prescription de Cyaménazine, Rispéridone. Olanzapine, Halopéridol, Tiapride, Sulpiride, ceux-ci représentent les trois quarts des prescriptions totales de neuroleptiques en France (Séances NLP).
- recherché les RC pris en charge, qu'ils appartiennent à la sphère « santé mentale » ou non.

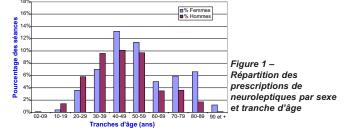
Résultats

Analyse des séances

Au cours des trois années 2005-2007, 233 982 patients avaient consulté un des 110 médecins du réseau au cours de 1 109 957 séances.

Parmi ceux-ci, 2250 patients (0,96 %) ont reçu au moins une fois un neuroleptique au cours de 8322 séances (0,75 %).

Les 6 neuroleptiques du groupe NLP avaient été prescrits à 1707 patients (0,73 %) au cours de 7340 séances (0,67 %).





Analyse des prescriptions

Ensemble des neuroleptiques

La répartition des 9853 prescriptions de neuroleptiques par DC était la suivante:

Tableau 1 - Répartition des prescriptions de neuroleptiques par DC

Rang	Libellé ATC	Nb	%	% cumulés
1	Cyamemazine	3 067	31,1%	31,1%
2	Risperidone	1 259	12,8%	43,9%
3	Olanzapine	942	9,6%	53,5%
4	Haloperidol	801	8,1%	61,6%
5	Sulpiride	723	7,3%	68,9%
6	Amisulpride	638	6,5%	75,4%
7	Tiapride	541	5,5%	80,9%
8	Levomepromazine	507	5,1%	86,0%
9	Veralipride	320	3,2%	89,3%
10	Loxapine	270	2,7%	92,0%
11	Pipamperone	191	1,9%	94,0%
12	Flupentixol	164	1,7%	95,6%
13	Fluphenazine	93	0,9%	96,6%
14	Zuclopenthixol	77	0,8%	97,4%
15	Pimozide	54	0,5%	97,9%
16	Pipotiazine	53	0,5%	98,4%
17	Chlorpromazine	45	0,5%	98,9%
	Autres neuroleptiques	108	1,1%	100,0%
	Total	9 853	100,0%	

Les prescriptions du groupe NLP représentent 74 % du total des prescriptions.

Séances avec Cyaménazine

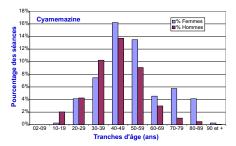


Figure 2 – Séances avec Cyaménazine – répartition par sexe et tranche d'âge

- Les 13 premiers RC sur 228 retrouvés dans ces séances représentent la moitié des prises en charge;
- Neuf appartiennent au domaine psychique: Dépression (8,9 % du total des RC retrouvés dans ces séances), Trouble psychique (8,1 %), Problème avec l'alcool (5,0 %), Anxiété Angoisse (4,1 %), Insomnie (2,9 %), Toxicomanie (2,8 %), Réaction à situation éprouvante (2,2 %), Tabagisme (2,1 %), Humeur dépressive (1,9 %);
- Quatre appartiennent au domaine somatique: HTA (4,5 %), Hyperlipidémie (3,7 %), Lombalgie (2,1 %), Constipation (1,9 %).

Séances avec Rispéridone

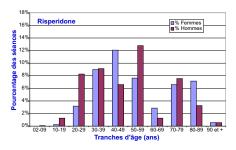


Figure 3 – Séances avec Rispéridone – répartition par sexe et tranche d'âge

- Les 13 premiers RC sur 164 retrouvés dans ces séances représentent la moitié des prises en charge;
- · Sept appartiennent au domaine psychique: Trouble psychique

(12,4%), Dépression (5,9%), Démence (3,9%), Problème avec l'alcool (3,0%), Anxiété – Angoisse (2,8%), Tabagisme (2,7%), Humeur dépressive (2,3%);

• Six appartiennent au domaine somatique: HTA (4,9 %), Hyperlipidémie (3,6 %), Constipation (3,1 %), Œdème des membres inférieurs (2,0 %), Hypothyroïdie (2,0 %), Anomalie biologique sanguine (1,5 %).

Séances avec Olanzapine

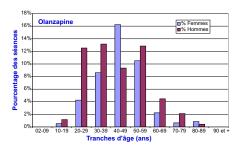


Figure 4 – Séances avec Olanzapine – répartition par sexe et tranche d'âge

- Les 11 premiers RC sur 155 retrouvés dans ces séances représentent la moitié des prises en charge;
- Huit appartiennent au domaine psychique: Trouble psychique (13,6 %), Dépression (7,9 %), Problème avec l'alcool (4,3 %), Toxicomanie (3,8 %), Syndrome maniaco-dépressif (3,3 %), Tabagisme (2,9 %), Anxiété Angoisse (2,6 %), Humeur dépressive (2,3 %);
- Trois appartiennent au domaine somatique: HTA (4,5 %), Hyperlipidémie (2,5 %), Cancer (2,0 %).

Séances avec Halopéridol

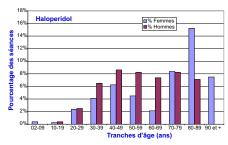


Figure 5 – Séances avec Halopéridol – répartition par sexe et tranche d'âge

- Les 16 premiers RC sur 165 retrouvés dans ces séances représentent la moitié des prises en charge;
- Six appartiennent au domaine psychique: Trouble psychique (10,6 %), Dépression (3,1 %), Démence (2,9 %), Anxiété Angoisse (2,8 %), Insomnie (2,1 %), Humeur dépressive (1,8 %);
- Dix appartiennent au domaine somatique: HTA (6,5 %), Constipation (3,9 %), Anomalie biologique sanguine (2,9 %), Diabète de type 2 (2,8 %), Hyperlipidémie (2,6 %), Arthrose (1,9 %), Angor-insuffisance coronarienne (1,6 %), Reflux-pyrosis-œsophagite (1,4 %), Ostéoporose (1,3 %), Cancer (1,3 %).

Séances avec Sulpiride

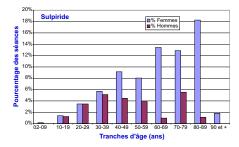


Figure 6 – Séances avec Sulpiride – répartition ^{par} sexe et tranche d'âge

· Les 14 premiers RC sur 148 retrouvés dans ces séances représen-

tent la moitié des prises en charge;

- Six appartiennent au domaine psychique: Anxiété angoisse (6,0 %), Dépression (4,2 %), Humeur dépressive (4,1 %), Réaction à situation éprouvante (3,3 %), Insomnie (3,0 %), Trouble psychique (2,3 %);
- Huit appartiennent au domaine somatique: HTA (7,2 %), hyperlipidémie (4,3 %), Arthrose (3,6 %), Reflux-pyrosis-œsophagite (3,2 %), Plainte abdominale (2,3 %), Diabète de type 2 (2,2 %), Jambes lourdes (2,2 %), Hypothyroïdie (1,8 %).

Discussion

Notre étude retrouve la prépondérance française des 6 classes NLP; seul l'Amisulpride s'intercale au 6e rang des neuroleptiques les plus prescrits.

Les médecins généralistes interviennent pour toutes les classes d'âge, tous les types et niveaux de gravité de troubles mentaux, y compris les addictions.

Les manifestations du registre psychotique, regroupées en symptômes et critères spécifiques au sein du RC Trouble psychique, sont au premier plan, conformément aux indications principales et secondaires classiques des AMM.

Comme pour l'ensemble des psychotropes, les prescriptions des neuroleptiques sont fortement liées au genre féminin; Dans les deux sexes le pic se situe entre 20 et 59 ans, prolongé pour les femmes jusqu'à 90 ans.

À chaque DC et pour chaque tranche d'âge correspondent des contextes psychiatriques et de comorbidités somatiques différents avec des positionnements liés à la communication santé.

En termes de pharmacovigilance, la prise en compte les comorbidités rappelle que la gestion des effets indésirables des neuroleptiques implique une analyse au delà de la prescription isolée de telle ou telle DC.

Conclusion

En reliant les prescriptions de neuroleptiques en médecine générale, aux diagnostics et comorbidités aigus ou chroniques, les résultats obtenus via l'OMG donnent une plus grande lisibilité à la diversité, complexité et gravité des manifestations psychiques notamment du registre psychotique prises en charge en médecine générale. Ils n'étaient immédiatement perceptibles derrière l'intitulé du RC « Trouble Psychique » mais essentiellement dans ses critères. L'utilité de l'indicateur « Neuroleptique » est confirmée et la reformulation du RC « Trouble Psychique » peut être discutée.

Par ailleurs ces prescriptions concernent pour une partie des patients chroniques qui ont un co-suivi dans le dispositif de santé mentale. L'articulation interprofessionnelle entre les acteurs impliqués s'avère indispensable dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés avec le médecin traitant.

La SFMG remercie les médecins généralistes et les patients qui participent anonymement à L'OMG en fournissant leurs données de prise en charge. Pour plus d'informations : Contact : jl.gallais@sfmg.org SFMG : www.sfmg.org OMG : http://omg.sfmg.org